

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Niort (79000)

Réponses de Monique Johnson, au nom de la liste « Niort Energie Nouvelle »

– le 19/02/2020 à 17:59 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

VilloVéLO propose d'adopter un Plan vélo sincère, cohérent, concerté et financé pour la mandature. Pour cela il est important de créer des référents vélo et mobilité dans chaque quartier dont la mission sera de faire le lien entre les habitants des quartiers et les services de voirie et des transports, sur les besoins. Réunis au minimum 2 à 3 fois par an dans un Comité vélo-Mobilité ils seront les personnes ressources, bénévoles mais accompagnées par des professionnels au service de la mobilité. Le budget à consacrer est minimum de 15€/an et par habitant.

Nous allons créer un Comité Local Ecologique et Solidaire réunissant élus, associations, professionnels, habitants et usagers, afin de les associer à la définition et la mise en œuvre d'actions relatives à une politique sectorielle. Ce comité aura comme ambition de porter un certain nombre de comités/conseils facultatifs dont un Conseil des Mobilités.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Les référents sont réunis dans un Comité vélo/Mobilité au niveau local dont l'animation est confiée à un M ou Mme VéLO. Réuni 3 fois par an.

Comme indiqué ci-dessus, constitution d'un Conseil des Mobilités

Action n°3 : je ne m'engage pas

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

La formation des personnels de service voirie de la ville et de l'agglomération est importante. Ce sont eux qui réalisent et planifient les investissements prévus. Ils seront en contact avec les référents et les habitants. Il est nécessaire de les former.

Pas prévu dans notre programme mais pourquoi pas.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Il s'agit de développer un REV (Réseau Express Vélo) qui permet de relier les centres de main d'œuvre et d'activités à la Gare et entre eux. Ce sont des axes dédiés et à usage uniquement réservés aux vélos. La gare vers Pôle Atlantique, vers la MAAF, vers Mendes-France, vers La Mude, vers l'Acclameur....

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Les pistes cyclables sont des voies protégées et réservées au vélo. Elles se distinguent des bandes cyclables. La quasi totalité des bandes cyclables sur Niort pourrait être transformée en pistes cyclables, à condition de revoir la place de la voiture, de limiter leurs accès et de reformater les rues.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Cela rejoint le REV, mais permet d'engager une véritable politique d'aménagement sur le territoire. Les pistes cyclables jalonnées permettront aux cyclotourneurs de se rendre sur leur lieu de travail (Mutuelles, hôpitaux, collèges et lycées, zones d'activités St-Liguairé et autres..., aux consommateurs de rejoindre les zones économiques (La Mude, Mendes-France, le Centre ville, l'Acclameur etc...

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Toutes les communes devront être reliées entre elles par un réseau de pistes cyclables permettant à la fois de se déplacer entre les communes mais aussi de rejoindre la ville centre.

Il est impératif de considérer le réseau cyclable au niveau de l'agglomération.

Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur. Le quartier du Pontreau, le quartier du Clou-Bouchet devront être réaménagés pour favoriser le déplacement vélo. Il faut s'appuyer sur les travaux engagés notamment sur le Pontreau dans le cadre de la Politique de la ville.

Action n°9 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. La ville et l'Agglomération doivent déposer une candidature à ce dossier important soutenu par l'Etat.

Action n°10 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°11 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Ajouter des vélos dans la ville (800 VAE pour le TanLib) en 2020, des vélos en location, des trottinettes, nécessitera des aménagements spécifiques et pour cela il sera nécessaire de repenser le plan de circulation. Moins de voitures en centre-ville par exemple doit être un objectif atteignable. Encore faudra-t-il apporter des modalités de parkings et des moyens de déplacements alternatifs aux citoyens, adaptés à cette nouvelle politique.

C'est pour cela que, au-delà d'un Plan Vélo, nous mettrons en place un Schéma Directeur des Mobilités pour une politique cohérente et ambitieuse qui prenne en compte tous les modes de transport : transports en commun, modes doux (vélos), covoiturage urbain, et voiture individuelle.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Nous n'avons pas considéré cette mesure dans notre programme. Si une législation dans ce sens voit le jour, pourquoi pas.

Action n°13 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t. Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Action n°14 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité. Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. Ce type de proposition ne peut se faire que de manière concertée et partagée, dans sa phase d'étude et de faisabilité. Le rôle des référents mobilités sera ici déterminant.

Action n°15 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Les écoles sont des zones à haut risques. Il sera donc nécessaire de revoir les modalités d'accès aux écoles et de contraindre les automobilistes à faire différemment. Des aménagements parkings seront nécessaires, mais aussi des actions de communication vers les parents également.

Action n°16 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Le Boulevard de l'Europe et de l'Atlantique sont des voies à modifier pour créer des pistes rapides et dédiées. Tous les axes entrants de Niort devront faire l'objet d'étude de faisabilité et d'impact.

Action n°17 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. La totalité des rues niortaises, les zones d'habitat, devront faire l'objet d'une étude d'impact et de faisabilité.

Action n°18 : je ne m'engage pas

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Certaines zones de Niort doivent pouvoir devenir à faible circulation.

Nous avons plutôt adopté le 30km/h et l'identification de ZFE et zones de rencontres. Mais à creuser dans un deuxième temps.

Action n°19 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux. Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Action n°20 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Nous avons plutôt adopté le 30km/h et l'identification de ZFE et zones de rencontres. Mais à creuser dans un deuxième temps.

Action n°21 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Action n°22 : je ne m'engage pas

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Pas considéré dans notre programme mais pourquoi pas y réfléchir au sein du Conseil des Mobilités (faire une étude)

Action n°23 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant La gratuité des parking joue un rôle de concentration de véhicules motorisés en ville. Il faut envisager une autre politique en prenant en compte qu'un consommateur cycliste est un consommateur de proximité qui valorise les commerces en centre-ville. pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°24 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé A la Gare de Niort, aux entrées de la ville venant de Nantes, de La Rochelle, de Paris, de Parthenay et développer les possibilités d'intermodalité (Bus, vélo...), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°25 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Action n°26 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.
Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, afin d'encourager les publics à venir en vélo.

Action n°27 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.
Il est temps de donner aux enfants scolarisés et venant à l'école en vélo de parquer leurs vélos en sécurité. Cela participe au Savoir Rouler et constitue un élément encourageant

Action n°28 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.
Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté et en particulier pour tous les quartiers politique de la ville et les habitats sociaux.

Nous ne l'avons pas nécessairement envisagé mais ça semble faisable.

Action n°29 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.
Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. Il devient indispensable d'apporter dans les PLU les solutions au stationnement sécurisé des vélos.

Action n°30 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).
Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. Innover en la matière deviendra une force pour le territoire

Nous proposerons dans un premier temps une aide de 50 Euros pour l'achat de VAE au niveau de la CAN pour que personnes puissent bénéficier des aides de l'état. Pour les autres aides à l'achat évoquées, à définir en Conseil des mobilités.

Action n°31 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).
Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Action n°32 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.
Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. VillOvéLO doit pouvoir développer ses actions et projets de manière sereine et accompagnée.

Action n°33 : je m'engage

Mettre des locaux à disposition de l'association Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Action n°34 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.
VillOvéLO possède 2 machines à graver. Cela permettrait de mutualiser le matériel existant et d'envisager son éventuel remplacement.

Nous comptons créer une Maison des Mobilités Actives.

Promouvoir une culture vélo

Action n°35 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. La création d'une équipe Savoir Rouler avec ses animateurs et matériels permettrait de déployer au sein de chaque école un dispositif d'apprentissage du vélo.

Action n°36 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. Un pool de matériel vélo pourrait être acheté pour soutenir les projets vélo au sein de chaque école volontaire

Acheter des vélos pourquoi pas mais aussi développer une filière pour récupérer, réparer et réutiliser les vélos usagés.

Action n°37 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. Un piste pour les mini voitures existe à Cholette pour un usage très restreint. Il est possible de créer des pistes similaires pour l'apprentissage du vélo.

Cette mesure n'est pas dans nos propositions mais est intéressante. A creuser.

Action n°38 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Nous sommes déjà un certain nombre de velotafeurs. Nous montrerons l'exemple !

Action n°39 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Cette proposition est soutenue par VillOvéLO. L'exemplarité est un bon outil de communication.

Comme faudra dans un premier temps faire un état des lieux de ces "livraisons" et de sonder les attentes des agents. Etre exemplaire oui mais avec l'accord et le soutien des agents avant tout.

Action n°40 : je ne m'engage pas

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Si l'IKV n'existe pas au sein des services de la ville et de l'Agglomération, cette proposition est soutenue par VillOvéLO. Il sera nécessaire d'en mesurer la faisabilité et les impacts réels.

Il faudra en effet en mesurer la faisabilité et l'impact dans un premier temps.

Action n°41 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Cette proposition est soutenue par VillOvéLO. Ce sera à travailler avec les associations de parents d'élèves et les enseignants.

Action n°42 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Cette proposition est soutenue par VillOvéLO. VillOvéLo organise une petite Fête du vélo. La ville peut organiser un événement phare.

Pourquoi pas au niveau communautaire aussi !

Action n°43 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. La Police Municipale a un rôle déterminant à jouer sur ce sujet.

Action n°44 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Cette proposition est soutenue par VillOvéIO, depuis au moins 5 ans. La communication permanente sur les supports médias disponibles est une nécessité.

Commentaires généraux

Nous souhaitons avant tout attaquer la question des mobilités d'une manière globale. C'est pour cela que, au delà d'un Plan Vélo, nous mettrons en place un Schéma Directeur des Mobilités pour une politique cohérente et ambitieuse qui prenne en compte tous les modes de transport : transports en commun, modes doux (vélos), covoiturage urbain, et voiture individuelle.